

Informations notariales

- 1) Bien situé à NAMUR, Rue des Carmes n°44, paraissant cadastré section C n°89C4 et appartenant à
- Statut urbanistique du bien : immeuble mixte - Date de construction : 1932.

Le bien repris ci-dessus est situé:

- 1° - dans un périmètre: "Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique"
- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
1/10/2002	Enseigne (octroi partiel)
11/03/2003	Enseigne
18/10/2021	Déclaration environnementale : Contrôle périodique citerne à mazout
6/03/2024	Déclaration environnementale : cuve à mazout d'une capacité de 3.600 L (au sous-sol)

- Le bien est situé en "Classe A+ minimum 45 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est situé dans une zone inondable dont l'aléa est: Très faible.

- Le bien est repris dans la cartographie Archéologique de Wallonie. (Patrimoine)

- Le bien est situé en zone protégée en matière d'urbanisme.

- Le bien est repris en zone Périmètre d'intérêt Patrimonial.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Le bien est repris dans le centre ancien protégé.
- Enseignes - Protection patrimoniale accrue.